



Accusé de vol de fioul dans un hangar visitable par tous

Par **ziza1010**, le **30/04/2011** à **03:31**

Bonjour, mon propriétaire m'accuse de vol de fioul. Mercredi alors que je n'étais pas à mon domicile ce dernier c'est permis avec un de ces amis d'entrer dans une dépendance de la maison que je n'avais pas fermée à clé pour constater que j'étais en possession de bidon de fioul, quand je suis arrivé il m'a dit que je n'étais qu'une voleuse qu'il lui manquait 300 litres de fioul spécifique à bateau et qu'il avait trouvé 2 bidons de ce fioul dans ma dépendance et que j'avais 3 heures pour lui rembourser ses 300 litres. J'habite une ferme ouverte à tous car ce monsieur a beaucoup d'amis, n'importe qui aurait pu venir dérober son fioul qui se trouve sous un hangar ouvert avec la pompe installée sur la cuve et une prise de courant à côté, il m'a menacer de porter plainte et a pris l'un de mes bidons de fioul qu'il avait déjà sorti de la dépendance avant que j'arrive. N'ayant rien à me reprocher je lui explique que mes bidons de fiouls servent à alimenter ma chaudière en attendant que je fasse rentrer mon fioul, mais il m'a expliqué que dans mes bidons ce n'était pas du fioul mais du fioul pour bateau... enfin bref il a porté plainte contre moi, je n'ai rien à me reprocher, mes 4 bidons de fioul ont été achetés le 24 décembre preuve par chèque, j'ai mis du gazoil dans mes deux voitures comme d'habitude avec paiement par carte bleue et je ne suis pas en possession de ces 300 litres de fioul, les gendarmes sont venus voir sa cuve et là j'attends. Je ne comprends pas dois-je présenter mes relevés de compte demander aux gendarmes de fouiller chez moi pour lever cette accusation surtout qu'il est rentré dans ma dépendance sans mon autorisation c'est permis de prendre un bidon comme preuve ainsi que des photos de ma chaufferie que dois-je faire?? merci pour vos réponses.